



I – REMUNERATION ET GESTION COURANTE

HONORAIRES DE GESTION (par lot) Compte de gestion trimestriel

Avec règlement trimestriel des loyers

6 % HT 7.20 % TTC

Avec règlement trimestriel avec acompte mensuel des loyers

7 % HT 8.40 % TTC

Les honoraires s'appliquent sur le montant total TTC des sommes encaissées pour le compte du propriétaire.
Dépôt de garantie conservé par ALS Immobilier.

HONORAIRES DE LOCATION

-A la charge du locataire, le plafond est fixé à :

- les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail à **8 € TTC par m² de surface habitable** en zone non tendue.
- l'établissement de l'état des lieux : **3 € TTC par m² de surface habitable** quelle que soit la zone concernée.

-A la charge du propriétaire, plafonnés à 9% TTC :

- honoraires d'entremise et de négociation : plafonnés à 9% TTC sur le loyer annuel incluant les honoraires ci-dessous.
- les prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction de bail : **8 € TTC par m² de surface habitable** en zone non tendue.
- l'établissement de l'état des lieux : **3 € TTC par m² de surface habitable** quelle que soit la zone concernée.

II - PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

REDACTION AVENANT AU BAIL

2.40 % TTC du loyer nu annuel

TRAVAUX AVEC ACCORD DU MANDANT

Demande de devis, commande, suivi de chantier, réception des travaux, règlement fournisseur...

au-delà de 250 € T.T.C.

3.60 % TTC sur le montant des factures

DEGATS DES EAUX

Déclaration assurance, syndic – expertise - travaux (réparation et rénovation)... 6 % TTC sur le montant des travaux

GESTION DES DEMANDES DE DIAGNOSTICS :

Mesurage, DPE, CREP, DAPP, ERNMT, gaz, électricité

16 € TTC pour 1 diagnostic
21 € TTC à partir de 2 diagnostics
5 € TTC pour l'ERNMT seul

FRAIS DE CLOTURE DOSSIER SUITE A RESILIATION DU MANDAT

1 trimestre d'honoraires TTC

SUIVI DE DOSSIER CONTENTIEUX ET SINISTRE

5 % TTC sur les sommes recouvrées

DECLARATION FONCIERE (facultatif)

26.00 € TTC par lot

ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS IMPAYES (facultatif)

S'applique sur les sommes dues pour le compte du propriétaire =

3.20 % TTC

ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT (facultatif)

S'applique par lot et par an

79.00 € TTC

* TVA à 20 %, taux en vigueur